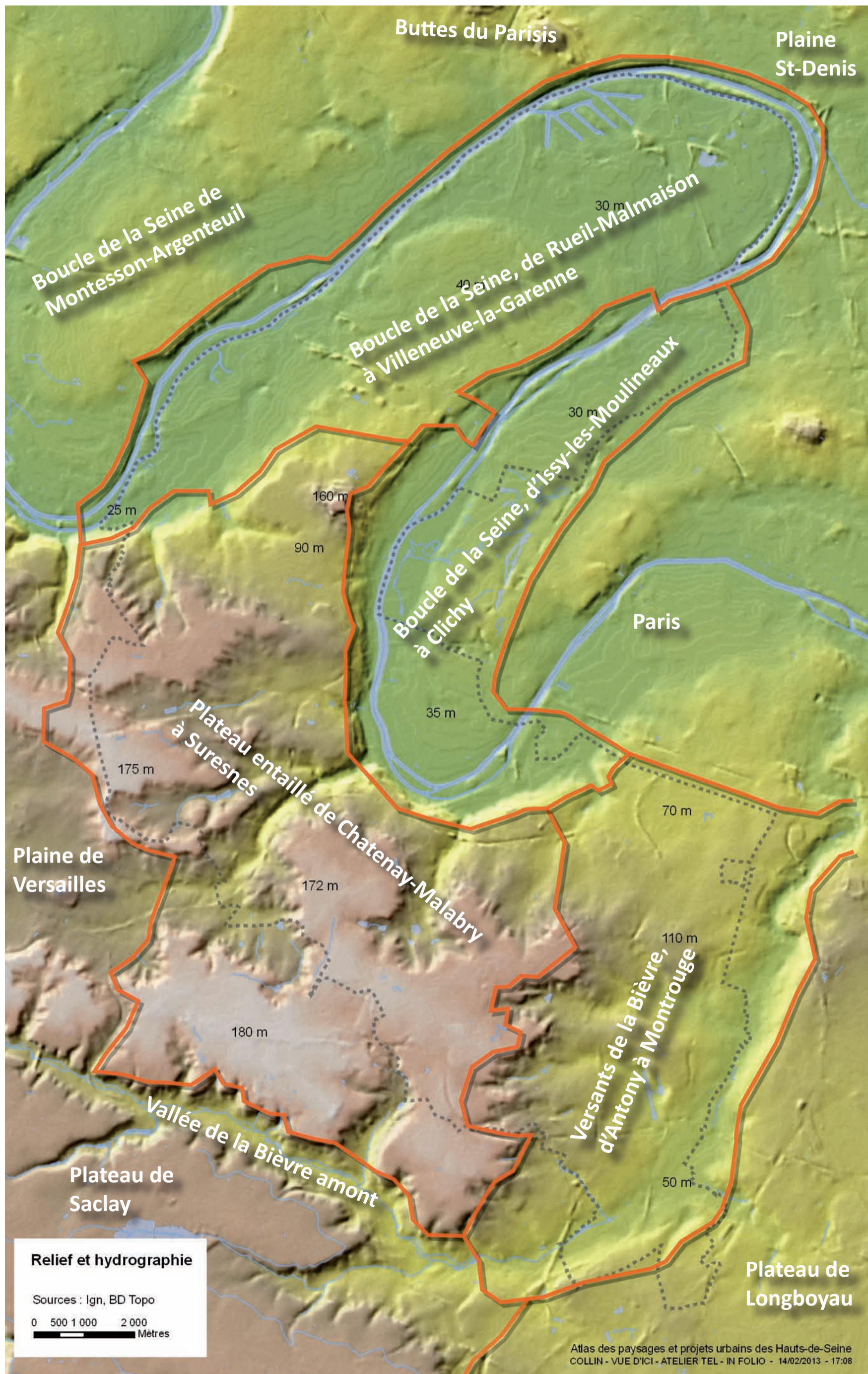
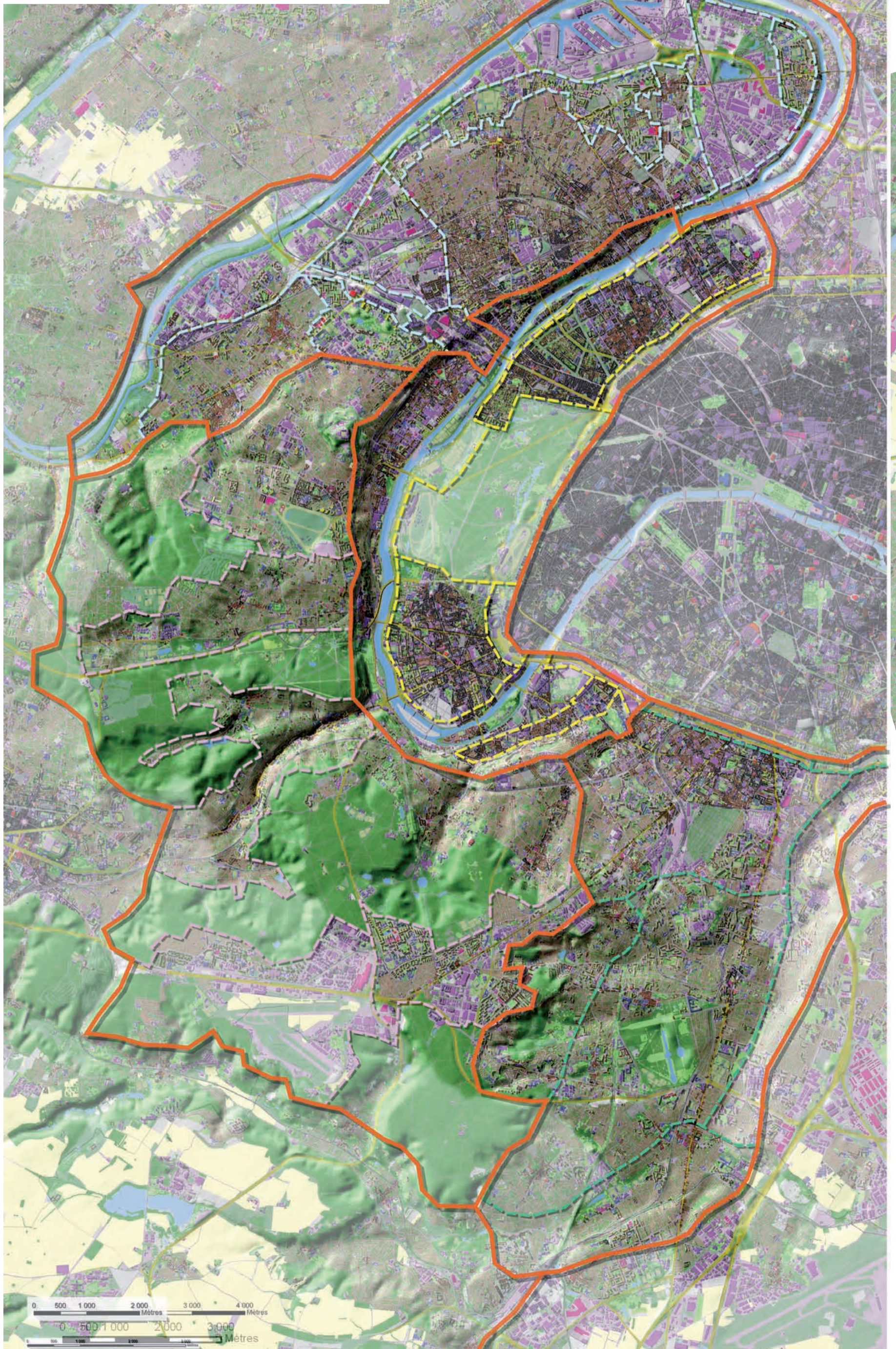


4 unités de paysage La définition des unités est conçue pour s'accorder à celle qui est faite à l'échelle régionale. Les unités reposent principalement sur les formes du relief. Les noms s'appuient sur les localités situées aux extrémités sud et nord de chacune. 4 unités concernent directement le territoire départemental, certaines s'étendent au-delà. Une petite portion, à Antony, s'inscrit dans l'unité du plateau de Longboyau.



4 unités de paysage, 30 sous-unités

Les modes d'occupation des sols influent beaucoup, dans ces territoires urbanisés, sur la définition des entités paysagères perçues. Ainsi, les 4 unités paysagères sont-elles redécoupées en sous-unités, correspondant davantage à des caractères d'occupation : forêts, activités, présence de la Seine...



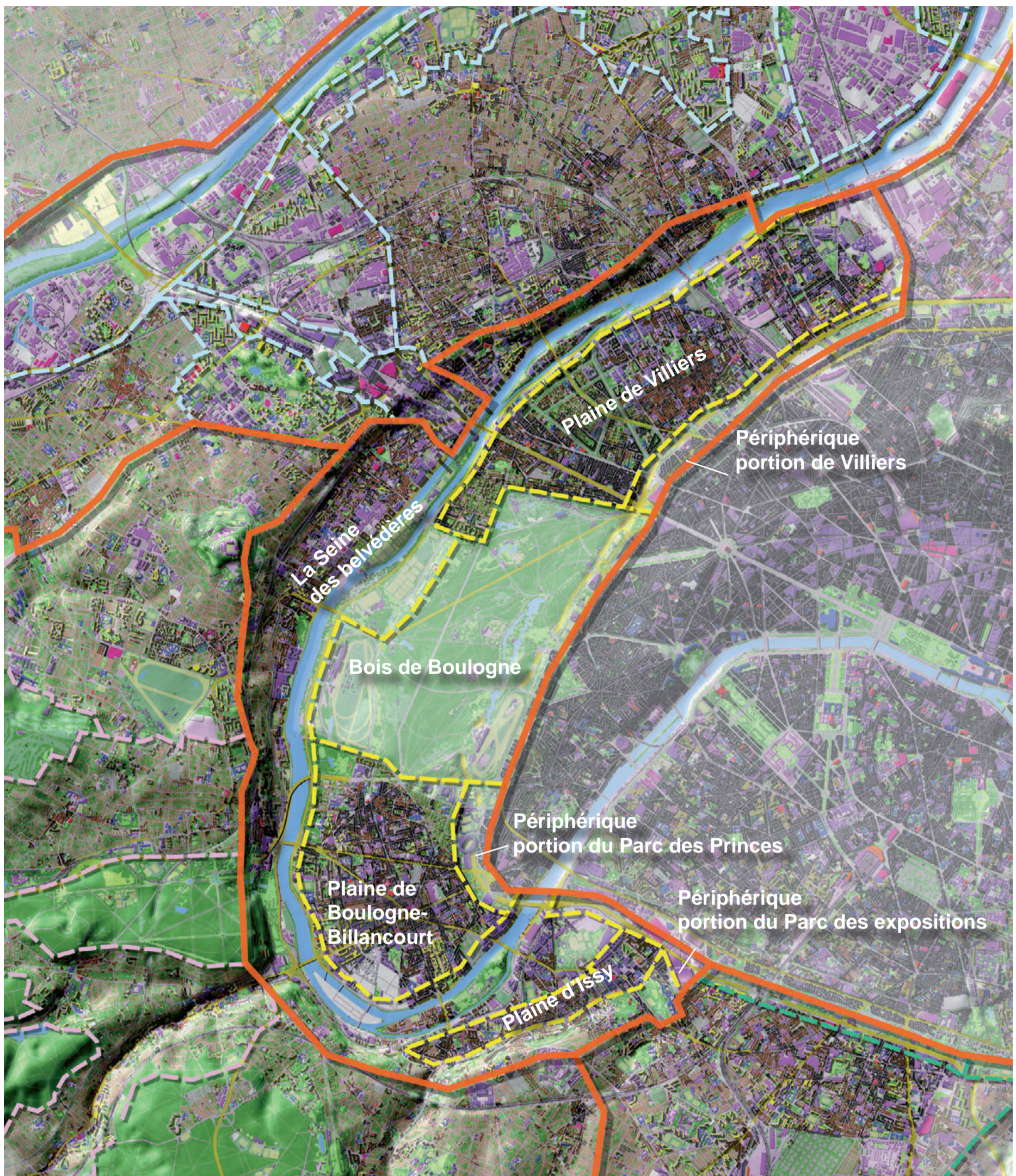


Boucle de la Seine, de Rueil-Malmaison à Villeneuve-la-Garenne

Unité définie par la forme du méandre, limitée au sud par le plateau. Intègre les deux rives de Seine. Caractérisée par son sol plat.

L'unité de paysage se décompose en 10 sous-unités :

- **La Seine et les ports** : fédérée par le fleuve, de Clichy à Bougival, incluant les ports et activités, les îles, et la rive droite située en 93, 95 et 78.
- **Plaine de Rueil-Malmaison et Nanterre** : Limitée par le plateau au sud, A86 au nord. Villes et faubourgs
- **Quartier du parc A. Malraux** : opérations de typologies variées autour du parc
- **La Défense** : entité fédérée par l'axe de composition des Tuileries, du pont de Neuilly aux cimetières, forme urbaine unique, formant repère paysage
- **Les terrasses** : entre les cimetières et l'échangeur, prolongement de l'axe des Tuileries, en cours de transformation
- **Plaine des Champs-Philippe** : Dans la plaine, se démarque par l'importance des tissus d'activité, les deux universités, limitée par la RD992.
- **Plaine d'Asnières-Colombes** : sur le sol plat de la plaine, des tissus divers de logements principalement.
- **Grandes cités de la plaine alluviale** : Tissus de grands ensembles, d'industries, d'équipements échelonnés le long de l'autoroute
- **Plaine industrielle des Chanteraines** : activités autour du port, zone des Grésillons, inclut le parc des Chanteraines.
- **Villeneuve-la-Garenne** : secteur de logements, au sein des emprises industrielles.



Boucle de la Seine, d'Issy-les-Moulineaux à Clichy

Unité définie par le méandre, mais n'inclut pas Paris, qui forme une unité lisible.

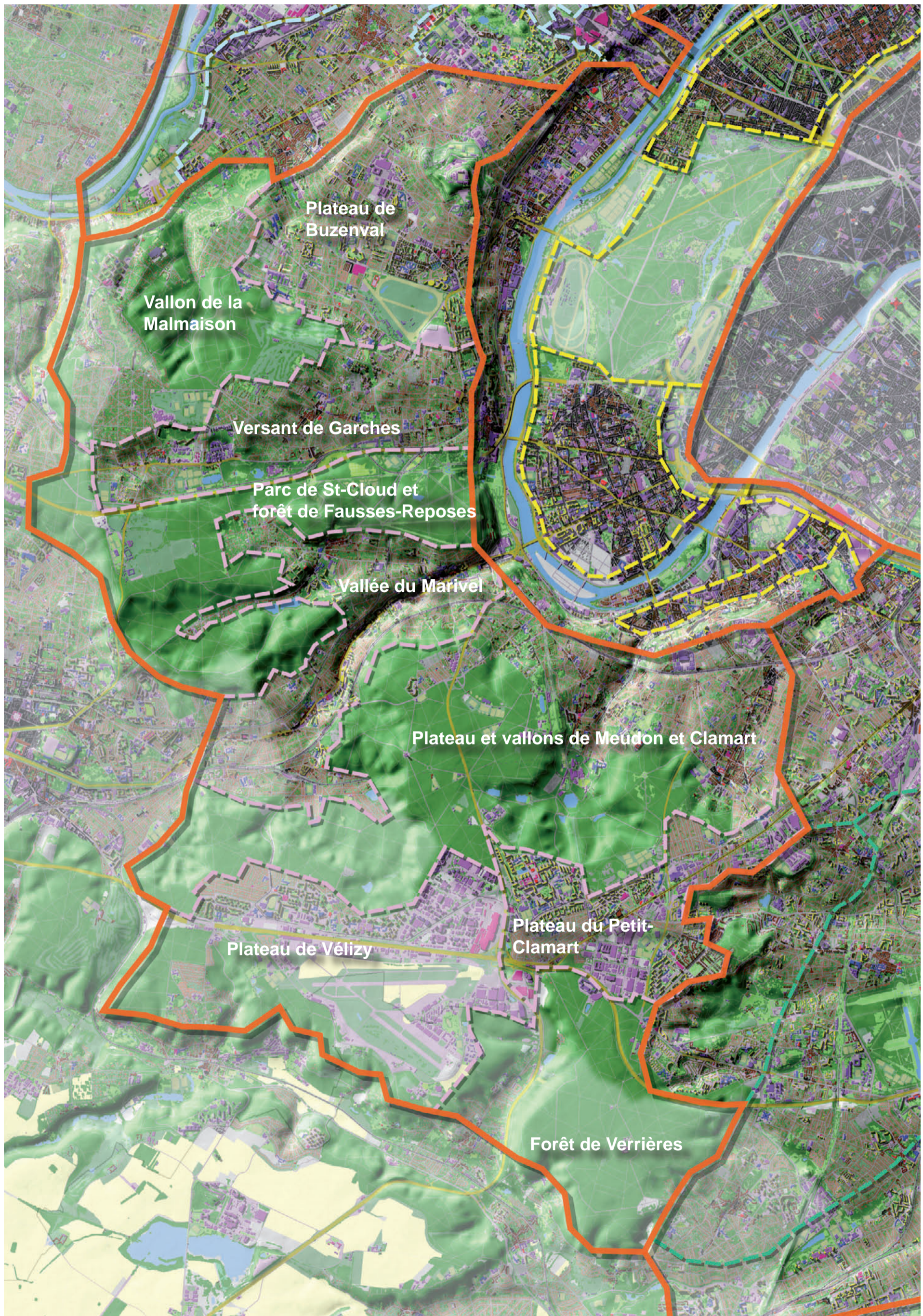
L'unité de paysage se décompose de 8 sous-unités, dont 6 dans le Département :

- **La Seine des belvédères** : sont réunis la Seine, de Paris à Clichy, ses berges, et les coteaux de la rive gauche qui, avec elle, forment un paysage très caractéristique d'amphithéâtre. Les belvédères ponctuent le rebord du coteau, et donnent au Département une qualité paysagère incomparable, magnifiée par les parcs et leurs terrasses.
- **Plaine d'Issy** : Entre Seine et coteau, tissus denses
- **Plaine de Boulogne-Billancourt** : Le territoire communal sauf la Seine (traitée en soi), nettement dessiné par le bois, le périphérique, le fleuve.
- **Bois de Boulogne** : partie prenante de la boucle et des paysages, le Bois est sur le domaine de Paris mais ne peut être ignoré.
- **Plaine de Villiers** : Entre le Bois de Boulogne et l'Île-St-Denis, entre la Seine et Paris, les trois communes partagent le site d'une plaine appelée «Villiers» sur les cartes anciennes.
- **Périphérique (3 sous-unités)** : 3 portions de périphérique, paysages singuliers, se distinguent au sein de l'unité : portion de Villiers au nord, portion du parc des Prince et celle du parc des expositions au sud. La continuité de la Seine n'est pas interrompue par le périphérique, dont le pont marque le seuil de Paris.

Plateau entaillé de Chatenay-Malabry à Suresnes

Le plateau forme le socle de l'unité. Très entaillé sur toutes ses faces, par les vallons creusés vers la Seine et la Bièvre, au sud par la Bièvre elle-même. Constitué d'une alternance de sommets boisés et de vallons urbanisés.

Sous-unités exposées page suivante.



Plateau entaillé de Chatenay-Malabry à Suresnes

l'unité de paysage se compose de 9 sous-unités, dont 8 situées dans les Hauts-de-Seine :

- **Forêt de Verrières** : une toute petite partie de la forêt est concernée par le territoire départemental, au sud de l'A86
- **Plateau du Petit-Clamart** : plateau urbanisé après 1950 dans une logique d'opérations, zones d'activité, grands ensembles, secteurs pavillonnaires... sillonné par l'axe de la RD 906.
- **Plateau et vallons de Meudon et Clamart** : sommet de plateau boisé, bois de Meudon et de Clamart. Au rebord, entaillé par deux vallons, urbanisation de Meudon et Clamart, axe magistral de Meudon.
- **Vallée du Marivel** : creusée entre deux sommets boisés, la vallée urbanisée traverse la plateau depuis la Seine jusqu'à Versailles, tandis que deux vallons affluents accueillent Ville-d'Avray et Marnes-la-Coquette
- **Parc de Saint-Cloud et forêt de Fausses-Reposes** : Sommet boisé du plateau, occupé par les boisements du parc et de la forêt.
- **Versant de Garches** : Le versant exposé au soleil du vallon, urbanisé principalement sous forme de pavillonnaire.
- **Plateau de Buzenval** : extrémité nord du plateau, limitée à l'ouest par le vallon de la Malmaison, urbanisé après 1950, inclut le Mont Valérien
- **Vallon de la Malmaison** : le vallon creusé dans le plateau accueille la forêt et le parc de la Malmaison à son débouché, environnés de lotissements aux grands jardins .

hors département :

- **Plateau de Vélizy** : aérodrome et ville «nouvelle» développés sur le plateau

Versants de la Bièvre, d'Antony à Montrouge

Glacis formés entre le plateau et la Bièvre, creusés de légers vallons. Au sud, borné par le segment est-ouest de la vallée de la Bièvre. Très urbanisés, sillonnés de voies (routes et voies ferrées).

l'unité de paysage se compose de 6 sous-unités dont 5 situées dans le Département :

- **Bièvre des Baconnets** : segment ouest-est de la Bièvre, étendu au-delà du Département sur Verrières-le-Buisson et Massy.
- **Vallons de Sceaux** : Une succession d'ondulations est-ouest, accueillent le parc de Sceaux, de nombreux sites d'implantation (Sceaux, Chatenay, Fontenay, Bagneux), et les extensions récentes, divers tissus de logements. Inclut le village de Verrières-le-Buisson et ses extensions.
- **Rebords de la Vallée aux loups** : le rebord du plateau, orienté vers la Bièvre, accueille des reliefs singuliers de replis, où se logent des paysages très importants : les parcs de Chateaubriand, des pépinières Croux, Henri Sellier, ainsi que la cité de la Butte-rouge à Chatenay-Malabry
- **Glacis de Chatillon-Montrouge** : Versant au relief incliné vers la Bièvre et vers son confluent avec la Seine, dans Paris. Tissus très variés, grands coupure ferrées et cimetière, axes RD920 et RD906
- **Périphérique sud** : de la porte de la plaine à la porte d'Orléans, une portion marquée par une forte évolution des façades.

Hors département :

- **Bièvre des aqueducs** : fond très urbain de la vallée.



Plateau de Longboyau

l'unité de paysage, située principalement dans le Val-de-Marne et l'Essonne, inclut le quartier d'activités des Marchais à Antony, situé sur le plateau, au sud de la vallée de la Bièvre.